

NOTE D'INFORMATION EXTRACTION DE DONNEES A DES FINS DE RECHERCHE VIA GOOVE.APP

La présente note, rédigée à destination des utilisateurs professionnels de l'application GOOVE.APP, vise à rappeler les règles et principes applicables en matière d'extraction et d'utilisation des données à caractère personnel à des fins de recherche.

Elle synthétise les principes prévus par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la loi Informatique et Libertés, ainsi que la politique interne de GOOVE.APP.

1. Principe général

Les données collectées via l'application GOOVE.APP sont protégées par le RGPD et ne peuvent être utilisées qu'aux fins strictement nécessaires à la réalisation et au suivi des Programmes Individualisés, sauf consentement spécifique ou cadre légal particulier.

Toute extraction de données à d'autres fins est donc pas principe interdite, sauf cas particulier.

2. Conditions de l'extraction de données

L'extraction ou l'utilisation de données à caractère personnel issues de l'application, afin d'être utilisées à des fins de recherche, est en principe interdite, sauf dans les cas suivants :

- **Projet de recherche « interne »** (au sens de la réglementation en vigueur) à la Structure, réalisé exclusivement à partir des données collectées par la structure elle-même auprès de ses propres patients. Il est à cet égard rappelé que la CNIL définit les projets de recherche « interne » comme :
 - Une recherche réalisée à partir de données recueillies dans le cadre de la prise en charge individuelle des patients concernés (article 44.1 de la loi Informatique et Libertés) ; et
 - par les personnels assurant ce suivi (la notion d'équipe de soins est définie à l'article L. 1110-12 du code de la santé publique) ; et
 - pour leur usage exclusif.

Dans ce contexte, ne sont pas qualifiées de recherches « internes » :

- × *une recherche menée sur les données de **patients pris en charge dans différents établissements ou centres de soins** ;*

- * une recherche menée par un étudiant non rattaché au service concerné de l'établissement de santé ;*
 - * une recherche menée par un professionnel de santé nécessitant à la fois une réutilisation des données des patients qu'il a suivis dans son service ainsi qu'une collecte de données supplémentaires pour les besoins de l'étude (ajout d'un questionnaire, etc.) ;*
 - * une recherche à l'initiative d'un organisme public ou privé auquel les données sont transmises par un professionnel de santé.*
- **Projet respectant le référentiel MR-004** de la CNIL (recherches dans le domaine de la santé), notamment l'obligation d'information individuelle de la personne concernée ;
 - **Projet ayant reçu une autorisation spécifique de la CNIL** lorsque le MR-004 n'est pas applicable ;
 - **Projet réalisé à partir de données strictement anonymisées**, conformément aux critères établis par le Comité Européen de la Protection des Données (CEPD).

Dans ce dernier cas, la Structure est invitée à se rapprocher de GOOVE.APP afin de valider la méthode la plus adaptée au projet en cause (Differential Privacy, données synthétiques, etc.).

3. Responsabilités des utilisateurs professionnels

Les utilisateurs professionnels (Structures, praticiens, chercheurs) doivent :

- Veiller à respecter la réglementation en vigueur concernant la collecte et le traitement de Données à Caractère Personnel par l'intermédiaire de l'Application ;
- Veiller à limiter l'extraction aux seules données strictement nécessaires ;
- Mettre en œuvre des mesures garantissant la confidentialité et la sécurité des données extraites ;
- S'assurer que toute transmission de données repose sur une base légale valide et, le cas échéant, recueillir le consentement éclairé des personnes concernées ;
- Interdire toute transmission de données identifiantes sans anonymisation préalable, sauf autorisation légale expresse.

4. Garanties mises en place par GOOVE.APP

GOOVE.APP assure l'hébergement des données sur des serveurs certifiés HDS et conformes aux standards ISO/IEC 27001. Les données de santé bénéficient d'une protection renforcée et ne peuvent être communiquées à des tiers sans le respect des garanties légales et réglementaires.

5. Conclusion

Toute extraction de données via GOOVE.APP à des fins de recherche est strictement encadrée. Les professionnels de santé sont invités à se rapprocher de leur propre délégué à la protection des données ou du délégué à la protection des données de GOOVE.APP (dpo@goove.fr) pour toute question relative à la conformité de leurs projets.

Le non-respect de ces règles peut entraîner des sanctions disciplinaires, civiles et pénales.